



VersaillesGrandParc
communauté de communes

DÉLIBÉRATION

N° 2009-12-03

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2009

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, , Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Guy-Francis PARMENTIER (représentant M. Jean Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI (représentant M. Jean-Jacques LASSERRE) M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, Mme Pascale ROCHERON (représentant M. Roland de HEAULME) , M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Olivier LEBRUN).

Absents excusés :

M. Jean-Jacques LASSERRE représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Olivier LEBRUN pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS
M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-Francis PARMENTIER
M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU
M. Roland de HEAULME représenté par Mme Pascale ROCHERON

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 7 décembre 2009
Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2009
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

2009.12.03 : Attribution d'une subvention d'équipement dans le cadre du transfert du conservatoire de musique et de danse de Viroflay

- M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération**

Le transfert de la compétence « équipements culturels et sportifs » à Versailles Grand Parc a entraîné le transfert du conservatoire de musique et de danse de Viroflay.

Le conservatoire est le principal utilisateur de l'orgue de l'église Saint-Eustache de Viroflay. Cet orgue doit faire l'objet d'une rénovation à hauteur de 195 000 €.

Compte tenu de l'usage de l'orgue par le conservatoire, il est demandé aux conseillers communautaires d'attribuer une subvention d'équipement de 44 000 € à la commune de Viroflay au titre de la participation au financement de la rénovation de l'orgue.

Le plan de financement serait ainsi assuré par la région et l'Etat (30 000 €), le FCTVA (32 000 €), le département (45 000 €), la commune de Viroflay (44 000 €) et Versailles Grand Parc (44 000 €).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

- 1) *décide d'attribuer une subvention d'équipement de 44 000 € à la commune de Viroflay au titre de la participation au financement de la rénovation de l'orgue utilisé par le conservatoire de musique et de danse de Viroflay ;*

- 2) *dit que les crédits afférents à cette dépense sont inscrits au budget 2010 de Versailles Grand Parc.*

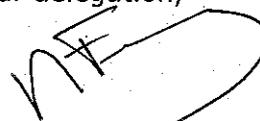
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 33(incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

